

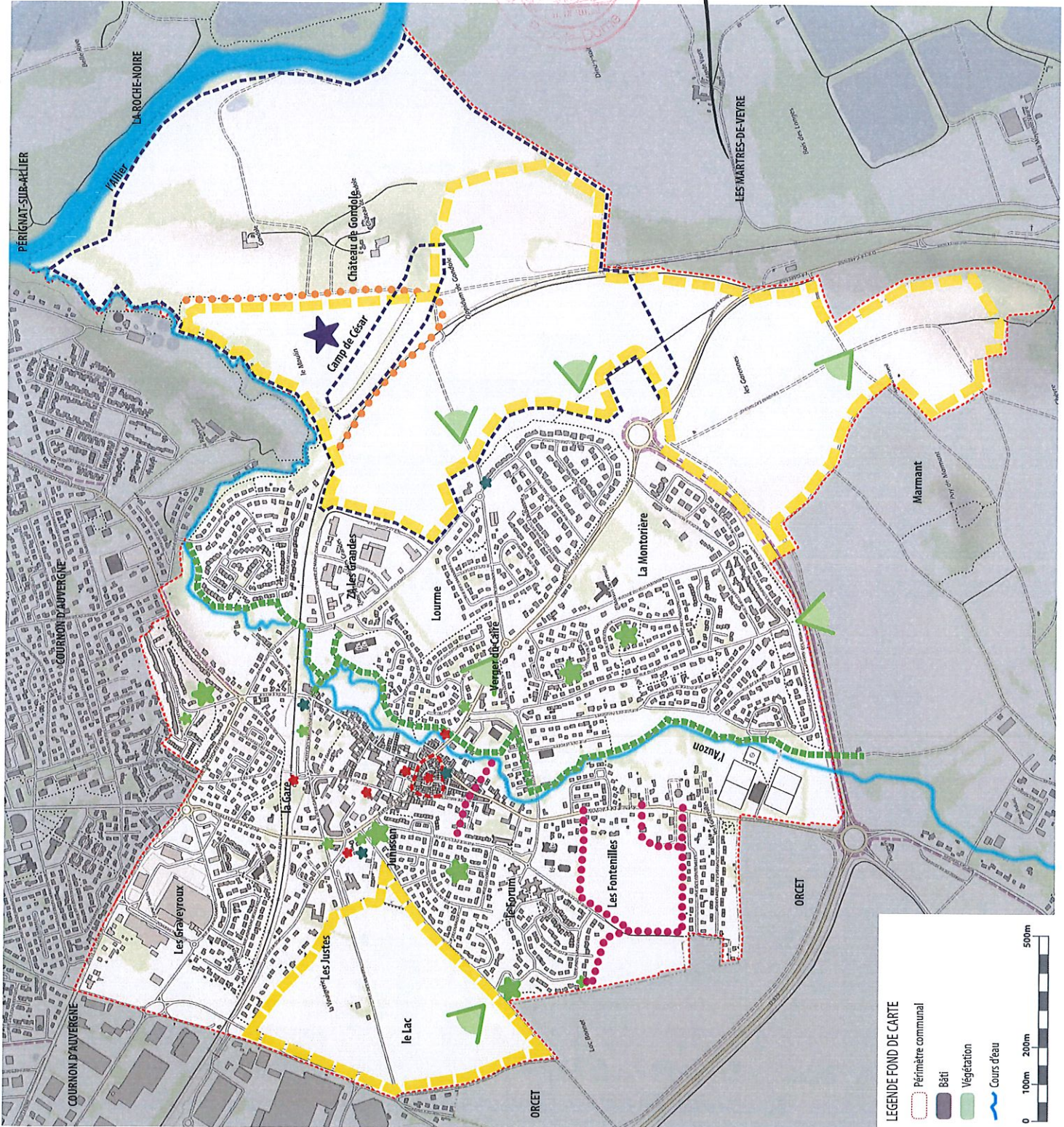


3

Préserver les paysages et les éléments du patrimoine local

- Préserver les points de vue et les éléments du patrimoine local
 - points de vue
 - petit patrimoine
 - arbres remarquables ou espaces verts de qualité
 - cheminements doux et commoions à la couleur verte à créer
 - coulée verte de l'azon
- Préserver l'entretien de la qualité architecturale des constructions
 - éléments architecturaux à mettre en valeur
 - architecture du périmètre central à valoriser et préserver
- Mettre en valeur le patrimoine archéologique
 - patrimoine archéologique à mettre en valeur
 - cheminement piéton à compléter
 - site archéologique sensible
- Préserver l'espace agricole périurbain
 - site agricole

VU ET ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 Mars 2021 N° 21/03/31/001
LE MAIRE
Le Maire,
Hervé PRONONCE



LEGENDE FOND DE CARTE

- Périmètre communal
- Bâti
- Végétation
- Cours d'eau

0 100m 200m 500m